

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation *06.03.2009*

L'an deux mille neuf et le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents: Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mr DELPOUX, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, DELBES, Mme RAHOU.

N° 09/51

Secrétaire : Mme BORIES.

Objet de la délibération

Rapporteur: Madame Combes

MONTANT DES CONCOURS DONNES A TITRE GRATUIT A L'ASSOCIATION DES FRANCAS SUR 2008

Dans le cadre du contrat de prestations de service passé avec les Francas de Saint-Juéry pour la mise en œuvre d'actions d'animation à vocation socio-éducative en direction des enfants, la commune met à la disposition de l'Association précitée du personnel communal et des locaux.

La Caisse d'Allocations Familiales demande que, par délibération, soit validé le montant de cette mise à disposition.

Adopté à l'unanimité

Pour 2008, elle s'élève à 130 750,48 € dont 83 018,15 € pour la mise à disposition du personnel et 47 732,33 € pour la mise à disposition des locaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

VALIDE le montant de 130 750,48 € qui représente pour l'exercice 2008 le coût de la mise à la disposition des Francas, du personnel municipal et des locaux communaux.

Pour extrait conforme, SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009 Jacques LASSERRE Maire,